

SDEG 16

MARCHES PUBLICS

2023



SDEG 16

Attribution le 30 juin 2023 : marché public procédure adaptée

Objet du marché : Réseau de chauffage et climatisation : remplacement du réseau des gainables et du réseau des cassettes

Type de marché :

Marché public de travaux : procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Durée du marché :

4 mois à compter de la notification.

Montant du marché :

50 666 € HT.

Titulaire :

BERNARD GENIE CLIMATIQUE

Monsieur Laurent PALET, Directeur Général
81 Bis, rue des Cimes - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14 - Siret : 318 698 701 000 30

Attribution le 1^{er} août 2023 : marché public procédure adaptée.

Objet du marché : acquisition de 11 véhicules neufs en location pendant 2 ans.

Type de marché :

Marché public de fournitures : procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Durée du marché :

2 ans à compter de la date de livraison prévue fixée au 28 novembre 2023.

Modèle retenu :

C3 Pure Tech 83 SS BVM C Séries.

Montant du marché :

54 146 € HT.

Titulaire :

Groupement solidaire LEASYS France SAS / CARTEN Angoulême By Autosphère

LEASYS France SAS (mandataire)
Monsieur Jean-Christophe TRUCHE,
responsable Marchés Publics
2-10 boulevard de l'Europe
CS 30183 - 78300 POISSY
Tél : 01 46 39 65 09
N° Siret : 413 360 181 00031

CARTEN BY AUTOSPHERE
Monsieur Janick GOURY, Directeur
ZA Les Montagnes
ANGOULEME Nord
16430 CHAMPNIERS
Tél : 05 45 69 44 00
N° Siret : 353 727 613 00021

Attribution le 15 septembre 2023 : accord-cadre.

Objet : marché de fourniture d'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

Accord-cadre ayant pour objet de définir les principaux termes des marchés subséquents relatifs à la fourniture et l'acheminement de gaz naturel alimentant les Points de Livraison (ou PDL) des Membres

Décomposition :

L'accord-cadre comprend un lot unique.

L'accord-cadre regroupe environ 307 PDL représentant un volume de consommation annuelle d'environ 30,1 GWh.

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu avec les Titulaires pour une durée de 12 mois à compter de la notification de l'acte d'engagement de l'accord-cadre.

La durée de l'accord-cadre peut être reconduite tacitement trois fois pour, à chaque fois, une durée d'un an. La décision de non-reconduction de l'accord-cadre fait l'objet d'un courrier avec accusé de réception notifié à chaque titulaire au plus tard trois mois avant l'échéance de l'accord-cadre.

Attributaire de l'accord-cadre :

SAS GAZ DE BORDEAUX

6 Place Ravezies - 33070 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 79 40 47 - Fax : 05 56 79 42 20

SIRET : 502 941 479 00011

Attribution le 26 septembre 2023 : marché subséquent n°1.**Objet :** marché de fourniture d'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique - période 2024.

Le marché débute le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 1 an.

Le groupement de commandes représente :

- 61 adhérents (42 Communes - 7 CdC-CA - 12 Et pub)
- Consommation annuelle : 30,087 GWh
- 307 points de livraison.

Le marché subséquent a été attribué à :

SAS GAZ DE BORDEAUX

6 Place Ravezies - 33070 BORDEAUX CEDEX

Tél : 05 56 79 40 47 - Fax : 05 56 79 42 20 - SIRET : 502 941 479 00011

Prix :

Achats de gaz naturel	2015-2017	2018-2019	2020-2021	2022	2023	2024
Titulaire	ENI	TOTAL	ENI	GAZ DE BORDEAUX	GAZ DE BORDEAUX	GAZ DE BORDEAUX
P _{T1} < 6 000 kWh (€ HTT/MWh)	23,19	20,09	21,75	78,11	190,64	65,5
P _{T2} 6 000 kWh <= ... < 300 000 kWh (€ HTT/MWh)	23,19	20,09	21,75	78,11	190,64	65,5
P _{T3} 300 000 kWh <= ... < 5 000 000 kWh (€ HTT/MWh)	22,95	20,09	21,75	78,11	190,64	65,5
S _{T1} (€ HTT/MWh)		0,09	0	0	0	0
S _{T2} (€ HTT/MWh)		0,12	0	0	0	0
S _{T3} (€ HTT/MWh)		0,10	0	0	0	0
ATRT moyen (€HTT/MWh)	4,48	5,00	4,94	7,17	7,73	7,19
CTA moyen (€ HTT/MWh)	0,41	0,51	0,47	7,17	0,45	0,49
Prix moyen en €/MWh	31,27	30,20	34,46	85,75	198,82	73,19
Prix moyen en centimes €/KWh	3,127	3,02	3,446	8,575	19,882	7,319
Gains / au tarif réglementé	-20%	-13%	-6%			

Note : Prix moyen $(t1+t2+t3+Atrt+Cta/3)$ en dehors de toutes taxes pondéré par la moyenne des consommations des sites du marché sur chacun de ces postes.



-63%

Attribution le 2 novembre 2023 : marché public procédure adaptée

Objet du marché : travaux publics sur réseaux - effacement des réseaux de Gimeux (rue Saint-Jacques de Compostelle - rue de la Chapelle)

Type de marché :

Accord-cadre à bons de commande et marchés subséquents de travaux. Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, 1° du code de la commande publique.

Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission de bons de commande et à l'attribution de marchés subséquents.

Objet de l'accord-cadre :

L'accord-cadre porte sur des travaux urgents qui concernent l'effacement des réseaux basse tension de distribution publique d'électricité, de communications électroniques, d'éclairage public et la pose de nouveaux matériels d'éclairage public sur la commune de Gimeux.

Compte tenu des travaux d'aménagement programmés, les travaux d'effacement des réseaux doivent débiter, le plus tôt possible, le 15 novembre 2023 afin de ne pas bloquer ensuite les travaux de voirie.

Forme de l'accord-cadre : accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents :

L'accord-cadre est passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, 1° du CCP dès lors que son montant sera inférieur à 5.350.000 euros HT.

Il n'est pas prévu de montant minimum de commandes.

Le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à 800.000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Le montant prévisionnel est estimé à 491.000 € HT ; il est mentionné dans l'avis d'appel public à la concurrence et n'engage pas le SDEG 16.

L'accord-cadre donne lieu à l'émission de bons de commande dans les conditions précisées aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Il donne également lieu à l'attribution de marchés subséquents dans les conditions définies aux articles R. 2162-1 à R. 2162-12 du CCP.

Durée du marché :

L'accord-cadre prend effet à la date de notification.

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2024.

L'accord-cadre pourra, sur décision expresse du SDEG 16, être reconduit pour une durée maximale de douze (12) mois.

Titulaire :

SAS SOBECA

Monsieur Cédric DIXNEUF, Directeur de Secteur

Zac de Bonnerme, 5 rue des Garlus - 17800 PONS

Tél. : 05 46 96 14 44

Siret : 703 780 247 00564

Aucune sous-traitance déclarée.

Offre : 42%

Attribution le 16 novembre 2023 : accord-cadre.

Objet : marché de fourniture d'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

Accord-cadre ayant pour objet de définir les principaux termes des marchés subséquents relatifs à la fourniture et l'acheminement d'électricité alimentant les Points de Livraison (ou PDL) des Membres.

Décomposition :

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot n°1 : Points de livraison des segments C2, C3 et C4 appartenant aux autres membres du groupement.

A la date de publication de l'Accord-cadre, le lot 1 comporte 206 points de livraison.

Lot n°2 : Points de livraison du segment C5 appartenant aux membres du groupement.

A la date de publication de l'Accord-cadre, le lot 2 comporte 5 776 points de livraison.

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu avec les Titulaires pour une durée de 12 mois à compter de la notification de l'acte d'engagement de l'accord-cadre.

La durée de l'accord-cadre peut être reconduite tacitement trois fois pour, à chaque fois, une durée d'un an. La décision de non-reconduction de l'accord-cadre fait l'objet d'un courrier avec accusé de réception notifié à chaque titulaire au plus tard trois mois avant l'échéance de l'accord-cadre.

Pour le lot 1 : les attributaires de l'accord-cadre sont les suivants :

VOLTERRES

Monsieur Antoine NOGIER, Président
36 rue Brunel - 75017 PARIS
Tél : 06 11 85 90 20
Siret : 789 740 768 00013

ELECTRICITE DE PROVENCE

Monsieur Jean-Brice PIQUET GAUTHIER, Président
1 rue du Docteur Jean Bertholet - 83000 TOULON
Tél : 04 83 97 07 07
Siret : 840 796 908 00027

Société d'Approvisionnement et de Vente d'Energies (SAVE)

Monsieur Vincent FERRY, Directeur Délégué
18-20 Quai du Point du Jour - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 49 95 98 68
Siret : 530 609 668 00047

Pour le lot 2 : l'attributaire de l'accord-cadre est le suivant :

EKWATEUR

Monsieur Jean DE PIMODAN, responsable du développement commercial
79 rue de Clichy - 75009 PARIS
Tél : 07 57 81 44 28
Siret : 891 588 154 00023

Attribution le 17 novembre 2023 : marché public procédure adaptée

Objet du marché : travaux publics sur réseaux - effacement des réseaux à Cherves-Richemont (Bourg de Richemont - du cimetière au chemin du Roc)

Type de marché :

Accord-cadre à bons de commande et marchés subséquents de travaux. Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, 1° du code de la commande publique.

Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission de bons de commande et à l'attribution de marchés subséquents.

Objet de l'accord-cadre :

L'accord-cadre porte sur des travaux urgents qui concernent l'effacement des réseaux basse tension de distribution publique d'électricité, de communications électroniques, d'éclairage public et la pose de nouveaux matériels d'éclairage public sur la commune de Cherves-Richemont.

Compte tenu des travaux d'aménagement programmés, les travaux d'effacement des réseaux doivent débiter, le plus tôt possible, le 10 décembre 2023 afin de ne pas bloquer ensuite les travaux de voirie.

Forme de l'accord-cadre : accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents :

L'accord-cadre est passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, 1° du CCP dès lors que son montant sera inférieur à 5.350.000 euros HT.

Il n'est pas prévu de montant minimum de commandes.

Le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à 950.000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Le montant prévisionnel est estimé à 667 800 € HT ; il est mentionné dans l'avis d'appel public à la concurrence et n'engage pas le SDEG 16.

L'accord-cadre donne lieu à l'émission de bons de commande dans les conditions précisées aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Il donne également lieu à l'attribution de marchés subséquents dans les conditions définies aux articles R. 2162-1 à R. 2162-12 du CCP.

Durée du marché :

L'accord-cadre prend effet à la date de notification.

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2024.

L'accord-cadre pourra, sur décision expresse du SDEG 16, être reconduit pour une durée maximale de douze (12) mois.

Titulaire :

SCOP AEL 17

Monsieur Sylvain METRAL, Directeur d'agence

1 rue de la Distillerie - BP 60007 - 17270 MONTGUYON

Tél : 05 46 04 24 25 - Fax : 05 46 04 33 99

Siret : 757 500 632 00042

Aucune sous-traitance déclarée.

Offre : 35%

Attribution le 28 novembre 2023 : marché subséquent n°1.**Objet :** marché de fourniture d'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique - période 2024.**Marché d'électricité - Achats 2024 - Lot C2-C3-C4**Le marché débute le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 1 an.

Le groupement de commandes représente :

	Nombre d'adhérents	Nombre de sites	Consommation (GWh)
Lot 1 sites des segments C2, C3 et C4	82	195	15,5 GWh

Le marché subséquent a été attribué à :

VOLTERRES

36 rue Brunel - 75017 PARIS

Tél : 06 11 85 90 20

Siret : 789 740 768 00013

Prix :

Achats élec-C2-C3-C4	2020-2021	2022	2022-Baisse l'Arenh	2023	2023 Maj CEE	2024
Titulaire lot	EDF	EDF	EDF	EDF	EDF	VOLTERRES
P _{Hpointe} en € HTT/MWh	74,67	261,28	212,93	962,05	957,50	151,18
P _{HPH} en € HTT/MWh	74,67	261,28	212,93	962,05	957,50	129,88
P _{HCH} en € HTT/MWh	53,08	127,92	79,57	374,4	369,86	79,91
P _{HPE} en € HTT/MWh	54,09	100,55	52,2	430,32	425,77	87,17
P _{HCE} en € HTT/MWh	39,6	60,54	12,19	274,94	270,40	64,72
S _{NRJ verte} en €HTT/MWh	0,68	1,25	1,25	4,78	7,78	6,3
Prix capacité €HTT/kW	17,37	39,09	23,89	23,89	60	35,38
Coef capacité €HTT/kW	4 508,926	1 651,134	1 651,134	2 303,791	2 281,303	0
Prix moyen en €/MWh	68,45	167,62	115,42	646,67	650,44	107,63
Prix moyen en centimes €/kwh	6,845	16,762	11,542	64,667	65,044	10,76


-83,45%

Marché d'électricité - Achats 2024 - Lot C5

Le marché débute le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 1 an.

Le groupement de commandes représente :

	Nombre d'adhérents	Nombre de sites	Consommation (GWh)
Lot 2 sites des segments C5	149 (dont 105 retours TRV)	4 489 (dont 2 017 retours TRV)	19,7 GWh

Compte tenu des prix obtenus cette année, il a été proposé, par courrier du 30 avril, aux collectivités au TRV de revenir en offre de marché.

Le marché subséquent a été attribué à :

EKWATEUR

79/81 rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél : 07 57 81 44 28

Siret : 891 588 154 00023

Prix :

Achats élec C5	2021-2022	2023	2023 Maj CEE	2024
Titulaire	EDF	EDF	EDF	EKWATEUR Offre énergie verte
P _{base} EP en € HTT/MWh				85,548
P _{base} en € HTT/MWh	54,55	464,32	465,45	128,237
P _{HPH} en € HTT/MWh	68,01	841,11	842,24	138,8824453
P _{HCH} en € HTT/MWh	47,86	325,79	326,92	85,55780618
P _{HPE} en € HTT/MWh	52,28	401,09	402,22	138,8824453
P _{HCE} en € HTT/MWh	41,06	275,12	276,25	85,55780618
S _{NRJ} verte en € HTT/MWh	0,35	6,81	6,81	0
Prix Capacité en € HTT/kW	16,5839	23,8999	60	37
Coef Capacité totale	8 994,095	2 631,523	2 605,915	0,14
Prix moyen en €/MWh	54,02	495,78	496,98	115,94
Prix moyen en centimes €/kwh	5,402	49,578	49,698	11,59

Prix 2024 inférieurs au TRV actuel
(TRV base 190,7 € MWh et EP 143,5 € MWh)



Attribution le 7 décembre 2023 : marché public procédure adaptée

Objet du marché : travaux publics sur réseaux - Desserte du lotissement communal, Le Mas de la Rante, à Mérignac (16) par les réseaux de distribution publique d'électricité, de communications électroniques et d'éclairage public

Type de marché :

Accord-cadre à bons de commande et marchés subséquents de travaux. Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, 1° du code de la commande publique.

Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission de bons de commande et à l'attribution de marchés subséquents.

Objet de l'accord-cadre :

L'accord-cadre porte sur des travaux urgents qui concernent la desserte par les réseaux haute tension (HTA) et basse tension (BT) de distribution publique d'électricité, de communications électroniques, d'éclairage public, la pose de matériels d'éclairage public et la pose d'un poste de transformation du lotissement Communal, Le Mas de la Rante, sur la commune de Mérignac.

Les tranchées seront remises par le lotisseur.

Compte tenu des travaux programmés des autres intervenants (eau, assainissement, voirie ...), les travaux d'alimentation doivent débuter, le plus tôt possible, le 1er mars 2024 afin de ne pas bloquer ensuite ces travaux et que le lotissement soit livré à temps (fin 2024 pour l'ensemble des maîtres d'ouvrage et concessionnaires).

Les délais de livraison d'un poste de transformation HTA/BT étant très longs (1 an), celui-ci devra être commandé dès la notification du marché de sorte à exécuter les travaux dans les temps.

Les études sont réalisées, les conventions de passage sont signées et l'autorisation R.323-25 du code de l'énergie est déposée.

Forme de l'accord-cadre : accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents :

L'accord-cadre est passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, 1° du CCP dès lors que son montant sera inférieur à 5.350.000 euros HT.

Il n'est pas prévu de montant minimum de commandes.

Le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à 450.000 euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Le montant prévisionnel est estimé à 234 000 € HT ; il est mentionné dans l'avis d'appel public à la concurrence et n'engage pas le SDEG 16.

L'accord-cadre donne lieu à l'émission de bons de commande dans les conditions précisées aux articles R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Il donne également lieu à l'attribution de marchés subséquents dans les conditions définies aux articles R. 2162-1 à R. 2162-12 du CCP.

Durée du marché :

L'accord-cadre prend effet à la date de notification.

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2024.

L'accord-cadre pourra, sur décision expresse du SDEG 16, être reconduit pour une durée maximale de douze (12) mois.

Titulaire :

SAS TERCO

Monsieur Hervé BRIENT, Directeur de centre

ZA Champ de la Tuilerie 1 - 16400 LA COURONNE

Tél : 05 45 22 28 21

Siret : 797 825 239 00040 Aucune sous-traitance déclarée.

Offre : 35%